



N° Siret : 189 740 111 00019  
Déclaration d'activité : 98 97 02298 97

Établissement accueillant  
le public à mobilité réduite

« Avec La  
Chambre de Métiers,  
je me forme, j'avance »

### Plus-value de la formation

Intervenant certifié  
Christophe HYPPIAS de  
SOCOTEC  
Plateforme dédiée

**Validation**  
Attestation de formation

#### CONTACTS

[claudette.arhimann@cma-reunion.fr](mailto:claudette.arhimann@cma-reunion.fr)  
[samirah.vali@cma-reunion.fr](mailto:samirah.vali@cma-reunion.fr)  
Tél. : 0262 46 62 00

URMA SAINT ANDRE  
Rue Comorapoule,  
Saint-André 97440

[www.artisanat974.re/](http://www.artisanat974.re/) [www.reparer.re](http://www.reparer.re)  
[www.monartisan.re](http://www.monartisan.re)

## AMIANTE ENCADRANT DE CHANTIER EN SOUS SECTION 4

URMA de Saint André

### DATE - DUREE

- Session : 20 au 24/02/2023
- Durée : 35 heures
- Tarif : Salarié et porteur de projet : 2 450 €
- Horaires : de 08h30-12h00 et 13h00-16h30
- Accompagnement aux démarches de financement :  
Chef d'entreprise : FAFCEA  
Salarié : OPÉRATEUR DE COMPÉTENCE  
Demandeur d'emploi : Pôle Emploi, Conseil Régional...

### MODALITES D'ACCES

- Le bulletin d'inscription et le règlement sont à retourner à J -10 date de démarrage de la formation.

### OBJECTIFS

- (Arrêté du 23 février 2012) (Décret du 4 mai 2012)
- Être capable de situer les missions, les actions et les responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous-section 4 ; d'évaluer d'un point de vue technique le risque amiante pour toute intervention sous-section 4.
- Développer les compétences en prévention

### PUBLICS - PRE REQUIS

- Tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions au niveau technique, commercial, chargé d'études..
- Présenter un avis d'aptitude médicale (sir, surveillance individuelle renforcée) au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012. (Décret du 27 décembre 2016, article R.4624-24 CT)
- Pour les salariés : Avis d'aptitude (sir) signé par le médecin du travail
- Pour les Chefs d'Entreprise : un certificat médical signé du médecin traitant (non-contre-indication au port des appareils respiratoire)

### CONTENUS DE LA FORMATION

- Comprendre et appliquer les exigences de la réglementation
  - Les exigences des réglementations « travail » et « santé publique » leurs évolutions
  - Concevoir la démarche prévention du risque amiante
  - La démarche de prévention des risques
  - Détection et évaluation des risques quelle que soit la situation spécifique de l'intervention
  - Consultation et mobilisation de tous les acteurs
  - Choix des méthodes de travail adaptées aux interventions sur les bases de l'évaluation des risques

### METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle banalisée - vidéo projecteur - support de formation
- Méthodes actives et participatives en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et en tenant compte également du niveau des stagiaires

### MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement oral : tour de table
- QCM et / ou exercices d'application et / ou mise en situation

### Intervenant

Intervenant disposant d'une expertise dans l'accompagnement des apprenants de la discipline